

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 23 mars 2018

BHNS D'AIX-EN-PROVENCE

COMMERÇANTS : LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE PROPOSE UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Depuis juillet 2017, la Métropole Aix-Marseille-Provence engage des investissements conséquents pour livrer, en septembre 2019, un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) entre le quartier Saint-Mitre des Champs et le Parc Relais le Krypton, à Aix-en-Provence. Consciente des désagréments que les travaux peuvent occasionner pendant la durée du chantier, la Métropole est déterminée à accompagner les commerçants situés dans le périmètre.

Des agents de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCIMP) et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Paca (CMAR) ont commencé à se rendre à la rencontre des professionnels situés sur le tracé pour leur remettre leur dossier et ainsi apporter les premières réponses à leurs interrogations. La Commission Métropolitaine d'Indemnisation Amiable (CMIA) se chargera d'étudier ensuite les préjudices économiques subis par les professionnels riverains. Ses objectifs sont d'accompagner et d'assurer un traitement rapide des demandes d'indemnisation des entreprises impactées par le chantier du BHNS.

Comment déposer un dossier ?

Un dossier peut également être déposé auprès de la CCIMP ou de la CMAR à partir de 6 mois minimum d'exercice comptable, soit le 8 mai ou le 10 juillet 2018 selon le secteur. La procédure, réalisée entre 6 et 8 mois, déterminera ainsi l'éligibilité du dossier présenté et l'éventuelle indemnisation à hauteur de 60% du préjudice déterminé par un expert de justice.

Pour être recevable, le commerce doit être situé sur le périmètre du chantier, voté et adopté au Conseil de la Métropole du 13 juillet 2017 et le préjudice doit être :

- Actuel et certain
- Spécial et ne pas toucher les catégories entières d'activités économiques
- Anormal (durée de la gêne et importance des conséquences)
- Directement lié au déroulement du chantier du BHNS d'Aix-en-Provence et non à la conjoncture économique

Le Bus à Haut Niveau de Service du Pays d'Aix (BHNS), c'est :

- Une ligne du futur réseau premium métropolitain de 7.2 km
- Une livraison prévue en septembre 2019
- Un effort budgétaire significatif de la Métropole pour un budget global de 99.2 millions d'euros
- Un passage toutes les 7 minutes sur un parcours total de 25 minutes
- La volonté de fluidifier tous les modes de transport de manière apaisée et d'offrir une alternative fiable et propre à la voiture

CONTACT PRESSE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Laurent DESBUISSONS
T : 04 91 99 78 29
laurent.desbuissons@ampmetropole.fr

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Direction de la communication : Virginie Loiseau
T : 04 42 93 85 51
virginie.loiseau@ampmetropole.fr